



BARIE

village

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire**
- Vous avez dit CDC ?**
- Marche Rose**
- Dans le retro...**
- Elections municipales 2026**
- Le Lierre : ami ou ennemi ?**
- Nouveau venu : L'élanion blanc**

Le mot du Maire

p.2

Chères Bariotes, Chers Bariots,

Eh oui, c'est la fin, de l'année bien sûr, les fêtes sont toutes proches mais cela ne doit pas aller sans faire un petit retour sur l'été que l'on vient de passer.



Au grand plaisir et soulagement de nombreux administrés et de nous-mêmes, les travaux de la cale sont enfin réalisés. Elle vient d'être utilisée une première fois pour mettre les bateaux de la réserve communale de sécurité civile à l'eau, pour un exercice où le sérieux s'est joint à la bonne humeur et la bonne chère, merci à l'équipe. C'est un endroit qui ne demande qu'à être mis en valeur, un patrimoine communal exceptionnel que seule la mairie devra entretenir. Ne pas laisser le fleuve reprendre le dessus sera le défi des prochaines années.

Autre sujet de satisfaction, la fréquentation de la salle des sports et de l'aire de jeux. Elle a été plus que satisfaisante, les occupants petits et grands

ont respecté les lieux et ont profité d'un site plus qu'agréable que beaucoup nous envient.

Fin juillet, la fête du village, égale à elle-même a proposé des animations sur deux jours où nombre de personnes ont pu se rencontrer, se revoir et même faire connaissance dans la bonne humeur et la convivialité.

Le point culminant de la fin des beaux jours fut sans conteste la réception des marcheurs de la journée dédiée à la lutte contre le cancer du sein. Lors de la marche rose du 12 octobre, 300 personnes, venues de cinq communes voisines, toutes unies pour la même cause, ont terminé leur parcours en se regroupant au cœur de notre village dans un esprit de solidarité et de soutien. Merci au CCAS pour l'organisation et à la mairie pour la logistique.

Les beaux jours étant derrière nous, je vous souhaite donc un bel hiver à venir, au sec si possible et de très belles fêtes de fin d'année.

**Le Maire,
Bernard PAGOT**

NOS ARTISANS LOCAUX

• JIMMY BOITEAULT, COUVREUR ZINGUEUR

Jimmy, 44 ans est originaire d'Ancenis (44) dans les pays de Loire. Après un apprentissage à Angers suivi d'un contrat de qualification effectué chez les Compagnons à Nantes, il a exercé son art chez divers employeurs dans le Maine et Loire, à Poitiers, Angoulême et finalement à Marmande. Il est à son compte depuis 2019 à Barie et travaille seul, par inclination.



En cas de besoin pour votre toiture (rénovation, réparation, nettoyage), n'hésitez pas à le solliciter au 06 32 18 57 82 !

• SOPHIE COLIN, IDÉAL CANIN

Comportementaliste canin / Visites à votre domicile
Ateliers ludiques et cognitifs / Balades socialisantes
06 32 58 51 58 / idealcanin-gironde.com



• HAUDE FUNKELSTEIN, RÉFLEXOLOGIE ET ACUPRESSION

165 route de l'Ile
06 81 35 04 55 ou www.reflexofun.fr



Élagage :

La municipalité tient à remercier tous les habitants qui ont fait l'effort de procéder à l'élagage des arbres et autres végétations poussant sur leur propriété mais qui débordaient sur la voie publique.

En effet, « la jurisprudence précise que le maire peut légalement prévoir, dans le cadre de ses pouvoirs de police, d'imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur lesdites voies ou mettant plus largement en cause la sécurité sur les voies publiques communales. Le maire est donc fondé à prendre tout arrêté visant à assurer ses missions de police, et notamment pour réglementer l'élagage des plantations en bordure de voies sur le territoire de sa commune ».

Merci donc aussi, et par avance, pour l'entretien régulier à suivre qui permettra de conserver les abords de nos voies communales et départementales, en l'état.



RÉOLAIS en Sud-Gironde Communauté de Communes

La Commune et la Communauté de Communes
Afin de vous aider à démêler qui fait quoi entre
votre municipalité et votre communauté de
communes, faisons d'abord un peu d'histoire et
resituons notre village dans son environnement
intercommunal.

Comme vous le savez, ou ne le savez pas si vous comptez parmi les nouveaux arrivants, la CDC du Réolais en Sud Gironde est le résultat, depuis janvier 2004, de la réunion de deux intercommunalités antérieures, la Communauté de Communes du Pays d'Auros (13 communes) et celle du Réolais (23 communes) additionnées au 1^{er} janvier 2014 de trois communes du Monségurais (Monségur, Saint-Vivien-de-Monségur et Roquebrune) formant alors une entité de 38 communes.

Après le départ des 2 communes de Lados et Castillon-de-Castets au 1^{er} janvier 2015, sont venues s'intégrer, au 1^{er} janvier 2017, les 5 communes issues de la Communauté de Communes des Coteaux Macariens, à savoir Caudrot, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Laurent-du-Plan et Saint-Pierre-d'Aurillac, portant ainsi à 41 le nombre de communes de l'actuelle intercommunalité.

Afin de clarifier les compétences respectives de votre commune et celles de la **CDC**, petit focus sur les missions et compétences respectives : une communauté de communes est un « Etablissement public de coopération intercommunale » (EPCI) qui regroupe plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant. L'objectif est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Ses compétences se répartissent en 2 blocs.

Les compétences obligatoires : l'aménagement de l'espace, le développement économique, la promotion du territoire, la collecte et le traitement des déchets

You avez dit CDC ?

p.3

ménagers, la gestion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations (GEMAPI), les aires d'accueil pour les gens du voyage.

Les compétences optionnelles : l'environnement, le logement & habitat, la voirie communautaire, la culture & le réseau de lecture publique, l'action sociale avec le développement du dispositif **France Services***, le sport et la petite enfance - enfance – jeunesse.

Certaines compétences peuvent être exercées de manière facultative, selon les besoins et projets du territoire : la prévention de la délinquance, le numérique à destination des entreprises, des services publics et des habitants, les mobilités douces.

Ainsi ce regroupement de communes poursuit plusieurs objectifs de cohérence territoriale :

- assurer une offre de services homogène sur l'ensemble du territoire,
- optimiser les moyens,
- simplifier la gestion des compétences transférées,
- assurer le développement solidaire en soutenant les dynamiques locales et en accompagnant les projets dans une logique d'équité territoriale.

Pour ce qui concerne les compétences de la Commune, elles sont les suivantes :

- L'urbanisme et l'aménagement du territoire en lien avec le PLUI (pour ce qui concerne BARIE, cette compétence est diminuée par notre classement en zone inondable),
- L'éducation (écoles maternelles et élémentaires) qui se limite dans notre cas à financer les parcours de nos enfants dans les communes où ils sont scolarisés,
- L'action sociale de proximité (CCAS et soutien des associations locales),
- La culture et le patrimoine (entretien des bâtiments communaux et soutien des animations locales),
- L'environnement et le cadre de vie communal,
- La sécurité et l'ordre public (dans le cadre limité des pouvoirs de police du maire).

Cette lecture vous aura sans doute permis de préciser les pouvoirs respectifs de l'une et de l'autre des entités territoriales les plus proches de notre vie de tous les jours.

Et de préciser ainsi... **si le Maire peut souvent, le maire ne peut pas tout... !**



* Dans chaque maison France services, vous avez accès aux 12 partenaires nationaux : Allocations familiales, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Titres, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA, et point-justice. Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.

Pour tous renseignement et prises de RV : 05 56 71 71 55

Dans le rétro !

p.4

OCTOBRE ROSE, UN MOMENT DE PARTAGE ET DE SOLIDARITÉ

Il y a plus de 30 ans qu'est né Octobre Rose, campagne annuelle destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Rappelons un triste constat :

- Le cancer du sein est la première cause de décès par cancer chez la femme.
- Il y a plus de 61 000 femmes atteintes avec un taux de survie de 88 % et plus de 12 000 décès par an en France.
- Une femme sur huit risque d'être touchée par ce cancer dans sa vie.

Comme tous les ans, Barie a participé activement à cette cause. Avec les communes de Bieujac, Saint Loubert, Castets et Castillon, Saint Pardon de Conques, Saint Pierre de Mons, une marche a été organisée le 12 octobre et notre commune a accueilli plus de 300 personnes.

Au départ de Barie, une cinquantaine de personnes étaient présentes pour une marche de 8 kms. La collecte de cette journée s'élève à 1 480 euros reversée à la Ligue contre le cancer du sein.

Après un discours de bienvenue de notre maire, Madame Rousseau a rappelé quelques chiffres assez alarmants pour notre commune, puisque seulement 34 % des femmes Bariotes participent au dépistage du cancer .Nous sommes en queue de peloton...

Pourtant, avec un dépistage précoce et régulier le cancer du sein est guéri dans 90% des cas. Il consiste à faire une mammographie tous les 2 ans pour les femmes de 50 à 72 ans (âge où la maladie est la plus fréquente). L'examen est gratuit et permet de détecter les tumeurs à un stade précoce, évitant les traitements lourds



et augmentant considérablement les chances de survie.

L'enjeu est de taille pour nous, pour notre famille et on ne peut que recommander aux femmes concernées de s'inscrire dans cette démarche et de faire cet examen.

Contre le cancer du sein, protégeons-nous.

PLATEFORME INTERACTIVE
SIGNALLEMENT AMBROISIE



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
Hors de ma propriété et sur un terrains public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALLEMENT-AMBROISIE** :

-  www.signalement-ambroisie.fr
-  L'application mobile Signalement-ambroisie
-  email : contact@signalement-ambroisie.fr
-  téléphone : 0 972 376 888

COMMENT RECONNAÎTRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main

Une question sur l'ambroisie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambroisie.info



  

SOIRÉE BARIOLÉS

Une soirée pop et lumineuse à Barie.

Le 6 juin, le petit village de Barie a vibré au rythme d'une soirée pas comme les autres. Les Bariolés, association populaire et culturelle bien connue aux alentours pour ses rendez-vous conviviaux, ont encore frappé fort en offrant au public un grand moment de partage, de musique... et de bonnes ondes. Sur scène, les Romano Dandies ont ouvert le bal avec leur énergie nomade, parfaitement suivis par Zocco Baia, dont les sonorités ensoleillées ont immédiatement embarqué la foule. Et quand les DJ ont pris le relais pour la nuit, l'ambiance est devenue délicieusement groovy & pêchue, un mélange parfait pour danser sans se presser, sourire sans raison, profiter sans modération. Entre deux concerts, les participants se sont régalez d'un repas bio et local, fidèle à l'esprit des Bariolés : simple, gourmand et ancré dans les cuisines du monde. Une soirée généreuse et joyeuse — exactement ce qu'on aime à Barie.



Prochaines dates bariolées :

- Assemblée Générale ouverte à toutes et tous le 11 janvier à 15 heures suivie d'une galette des rois,
- Concours de soupes le 28 février 2026. Qui candidatera au trophée culinaire ultime, la louche d'or ?



LA FÊTE DU VILLAGE À BARIE

Comme tous les ans, les bariots, et bien d'autres de nos voisins, se sont retrouvés pour fêter comme il se doit notre beau petit village.

Comme tous les ans, un moment de convivialité et de rencontres à perpétuer sans modération !

Notre fête du village a lieu traditionnellement le dernier week-end de juillet : pétanque, repas, musique et danse le samedi, se clôturant par un magnifique feu d'artifice le soir venu. Pour cette édition 2025, la bonne humeur fut bien sûr de la partie jusqu'au petit matin permettant de passer un très bon moment, loin des tracas et du tumulte de la société.

Concours de belote, vide grenier, vente de légumes (offert gracieusement par des agriculteurs du village) par le CCAS et buvette le dimanche.

En bref, une vraie pause détente entre gens de bonne compagnie...

Retrouvailles l'année prochaine et, en attendant, bonnes fêtes de fin d'année !!!!!

Élections municipales 2026

p.6

Pour information et pour préparer les prochaines consultations électorales du début du printemps 2026, il faut savoir que les modalités du vote aux municipales ont évolué, récemment, pour les communes de moins de 1000 habitants.

A SAVOIR :

Scrutin de liste. Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à 2 tours, avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus 2 candidats supplémentaires, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation (art. L 260 du code électoral).

NB : le panachage, c'est-à-dire le raturage ou l'ajout de certains noms sur le bulletin de vote, ne sera plus possible, sous peine de nullité du bulletin, à compter de mars 2026.

Liste de candidats incomplète. La liste est réputée complète si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins (art. L 252 et L 267 du code électoral). C'est-à-dire pour Barie : une liste complète devra compter 11 candidats mais une liste ou une liste concurrente pourraient se présenter avec un nombre de candidats qui ne seraient que de 9.

Parité. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (art. L 264 du code électoral). L'alternance homme/femme devra être strictement respectée.

Anoter que pour Barie, c'était déjà la règle, volontairement appliquée par notre maire, depuis plusieurs mandats !

Tête de liste. La personne qui se présente au poste de maire n'est pas forcément la « tête de liste » inscrite sur le bulletin de vote (le maire puis ses adjoints sont élus par les conseillers lors du 1^{er} conseil municipal suivant l'élection).

Les dates : Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026, alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez le faire, en mairie, au plus tard le 6 février 2026.

Le premier tour des élections municipales aura lieu le dimanche 15 mars 2026.

Le second tour (si nécessaire et si 2 listes) est prévu le dimanche 22 mars 2026.



BARIE CASTETS BASKET CLUB Marie-Charlotte ORGET, nouvelle Présidente

A la suite de la démission de Jocelyne Latrille, Marie-Charlotte reprend le flambeau.
C'est avec enthousiasme qu'elle nous fait part de ses projets :

« Reprendre la Présidence de Barie Castets Basket Club a toujours été un rêve pour moi et c'est avec cette passion pour le basket, avec les valeurs du club qui remonte à Maryse Lacoste, que je veux initier et apprendre à toute personne voulant s'essayer à la pratique de ce sport.

Ce village, qui fait tant pour les villageois et les jeunes, m'a permis de me sentir bien dès que j'ai posé un dribble sur le terrain. Mon objectif est de rendre le basketball accessible à tous. Je ne vise pas la lune mais je souhaite offrir des moments inoubliables aux joueurs et joueuses de 3 à 77 ans !

Bientôt nos jeunes vont disputer des matchs et j'invite les Bariots à venir les soutenir !
Vive le sport ensemble. »

ÉVÉNEMENTS À VENIR : FÊTES DE NOËL !!!

Nous sommes désormais à quelques jours de Noël, l'année 2025 est passée si vite !

Comme chaque année nous proposons aux plus jeunes un spectacle suivi d'un apéritif le **samedi 13 décembre à 16H, à la salle des fêtes**. Pour rappel de cette occasion, un flyer sera déposé à temps dans vos boîtes aux lettres !

Pour ce qui est de nos ados, il est proposé une sortie au bowling/laser de Langon, le vendredi 09 janvier 2026. Comme pour les plus petits, un flyer sera distribué vous précisant l'heure. Merci de bien vouloir répondre à celui-ci dès que possible afin de pouvoir réserver et organiser correctement cette soirée !

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !!!!!

ALORS, CE LIERRE ON LE COUPE OU ON LE LAISSE ?

La question mérite d'être posée : faut-il couper le lierre qui grimpe sur les arbres en automne ?

Contrairement à une idée reçue, le lierre n'est pas une plante parasite car il ne puise pas la sève de l'arbre qui lui sert de support. Ses racines, dites crampons, lui permettent seulement de s'accrocher pour chercher la lumière. C'est une plante capable d'atteindre 30 mètres en hauteur et de vivre plusieurs siècles.

Alors, ami ou ennemi ?

Et oui, la présence du lierre sur les arbres peut être bénéfique :

L'hiver, il sert de protection contre le froid en protégeant les arbres du gel. C'est un habitat pour la faune; il offre un refuge et une source de nourriture pour de nombreux insectes et oiseaux. Son feuillage persistant procure un abri toute l'année au titre de site de nidification au printemps et d'abri hivernal pour de nombreuses espèces.

Alors, quand faut-il intervenir ?

La cohabitation entre le lierre et un arbre sain ne pose pas de problème mais couper le lierre devient nécessaire dans des situations précises :

- L'arbre est malade, âgé ou affaibli, le lierre va favoriser le développement de champignons et parasites.

- Le lierre colonise les branches et envahit la couronne. Il va affaiblir l'arbre en réduisant la quantité de lumière indispensable à son développement.
- Son poids devient excessif et peut alors provoquer la casse de branches.

Comment intervenir ?

La règle générale est d'intervenir l'automne, si le lierre commence à recouvrir les branches. Les spécialistes préconisent une méthode douce loin de l'arrachage brutal : avec un sécateur ou une petite scie, on coupe les tiges à 20 ou 30 cm de la base du tronc, on laisse sécher pour éviter d'endommager l'écorce et une fois sec, on le retire délicatement.

Pourquoi c'est important ?

Dans un contexte de déclin des populations d'insectes et d'oiseaux, préserver ces « plantes abris » est essentiel. Comme souvent, la gestion raisonnée est la clé. Plutôt que chercher à l'éradiquer systématiquement, apprenons à le gérer avec discernement. Car si contenir sa vigueur est nécessaire, gardons en mémoire son rôle écologique majeur. En somme, le lierre peut être un allié ou un ennemi pour les arbres, l'essentiel étant d'adopter une approche équilibrée et d'intervenir en cas de besoin.



RECETTE FACILE !

LE DAHL DE LENTILLES

INGRÉDIENTS pour 4 personnes

- 125 gr de lentilles vertes
- 125 gr de lentilles corail
- 1 patate douce
- 1 oignon
- 1 carotte
- 2 branches de céleri
- 2 c à s d'huile d'olive
- 3 gousses d'ail
- 1 c à s de cumin et de curcuma
- 1,25 litre de bouillon de légumes
- 2 branches de chou (kale ou chou vert)
- sel

PRÉPARATION

1. Faire revenir l'oignon, la patate douce, la carotte et l'ail, préalablement découpés, dans un faitout avec l'huile d'olive,
2. Rajouter les lentilles, bien remuer,
3. Ajouter le bouillon de légumes, le céleri branche et le chou,
4. Ajouter les épices,
5. Cuisson à petit feu 35 à 45 minutes,
6. Saler selon convenance.

BON APPÉTIT !



L'Élanion blanc, mais qu'est-ce donc ?

p.8

Depuis quelques temps, nous pouvons apercevoir dans notre commune, un magnifique oiseau blanc et gris, de la famille des rapaces ! Il s'agit d'un nouveau venu, dans nos campagnes françaises, depuis les années 1990. Il est originaire du sud-ouest de la péninsule ibérique, d'Afrique et du sud-ouest de la péninsule arabique.

Il mesure de 30 à 35 centimètres de la tête au bout de la queue, a une envergure de plus de 78 centimètres et pèse entre 242 et 276 grammes.

Il a une grosse tête pour sa taille, il est de couleur blanche avec de longues ailes et une assez courte queue légèrement fourchue, presque entièrement blanche elle-aussi, exceptées les plumes centrales qui sont grises. Cependant, ces rectrices grises ne sont visibles que par-dessus l'oiseau, car le dessous de sa queue est absolument blanc.

Le dessous de son corps est lui aussi presque exclusivement blanc. Le dessus de son corps et ses ailes sont gris mais ses petites et moyennes plumes forment une tache plus foncée, presque noire. Ses yeux sont rouges et surmontés d'une bande de plumes noires. Son bec est noir. Il n'y a aucune différences visibles entre les mâles et les femelles.



L'Élanion blanc niche généralement dans un arbuste ou un arbre (pin ou chêne), à faible hauteur. Le petit nid est constitué de brindilles fines et la femelle y pond trois à cinq œufs. Les oisillons naissent sans crochet et sans plumes. Au bout de 3 semaines, leur plumage est complet et après le premier mois, ils commencent à voler. Les Élanions blancs refont chaque année un nouveau nid, souvent dans le même arbre.

Cette espèce se nourrit de rongeurs, de petits reptiles, de gros insectes et de quelques oiseaux. Il est capable de faire du surplace en volant pour chasser, comme la buse variable. Il pratique également l'affût, très souvent au crépuscule. C'est un résident, présent toute l'année sur ses terres mais certains individus, au statut indéfini, vagabondent en dehors de leur aire à la belle saison. Ils dorment en groupe et en un lieu précis que l'on nomme « dortoir », à priori pour des raisons de sécurité.

C'est un oiseau élégant, discret et timide qui ne se laisse pas approcher. Son utilité est indéniable vis-à-vis de la régulation des différentes espèces présentes dans notre village.

Mairie
47, Chemin de Ronde - 33190 Barie
Tel : 05 56 61 07 94
mairiebarie@wanadoo.fr

Accueil
Le lundi de 13h30 à 17h30 et les mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30.



Ouverture agence Postale le mercredi et le vendredi de 9h à 12h.

SAMU : 18
Pompiers : 18
Police : 17
Gendarmerie d'Auros
05 56 65 51 51
Hôpitaux
La Réole : 05 56 61 53 53
Langon : 05 56 76 57 57
Marmande : 05 53 20 30 40
Garde Médicale
05 56 61 21 61

Urgences Vétérinaires
05 56 61 01 20
Déchetterie de Langon
Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 15h45 (18h d'avril à Octobre)
Permanence @pefem // Accès aux droits
Lieu : Devant la Mairie, un mercredi sur deux de 14h à 15h.
Rens : 07 72 29 39 22

Barie Village - Journal de la Mairie de Barie.
Données collectées en Novembre 2025.
Certaines informations peuvent évoluer
indépendamment de notre volonté. Directeur
de la publication : Bernard PAGOT. Crédit
Photographique : Les habitants de Barie !
Tirage : 140 exemplaires.
Réalisation/Impression : Médiarégion.fr
Téléphone : 06 20 79 14 11
Retrouvez toute l'actualité de votre village
sur www.facebook.com/Barie-Village